



BARREAU
LAURENTIDES – LANAUDIÈRE

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Le 8 juin 2020

*Chères consoeurs,
Chers confrères,*

L'honorable Jean-François Michaud, juge coordonnateur de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, vous convie à un colloque virtuel le 16 juin 2020 à 13 h, afin de présenter un état de la situation, les différentes mesures en place et celles à venir.

Vous pourrez lui transmettre vos questions à l'avance et confirmer votre présence avant le 15 juin 2020, 16 h 30, à l'adresse courriel suivante : questionscolloque@gmail.com.

Il sera possible d'adresser des questions directement au Juge Michaud après la présentation, mais nous suggérons fortement aux participants d'envoyer leurs questions à l'avance par courriel afin de faciliter le déroulement du colloque.

Me Louis-Pierre Vanier agira comme modérateur pour ce premier colloque virtuel.

Pour vous joindre, vous devez suivre les consignes annexées au présent courriel et vous connecter en utilisant le portail WebRTC, et ce, à compter de 12 h 45.

Cette rencontre est organisée de concert par la magistrature et le Barreau de Laurentides-Lanaudière et reconnue dans le cadre de votre programme de formation continue (1 h 30).

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, nos salutations les plus cordiales.

Comité de liaison de la Cour supérieure du district de Terrebonne

p.j. Détails d'accès invité
Guide des fonctionnalités du WebRTC

c.c. L'honorable Jean-François Michaud, j.c.s.
Juge coordonnateur de la Cour supérieure du district de Terrebonne

p.